

La Cellule Nationale de Protection et de Gestion du Littoral (CNPGL) recrute, niveau BEPC requis (19 juin 2026)



Informations sur l'emploi

Titre du Poste : Conducteur de véhicule administratif (CVA)

Niveau Requis : BEPC

Année d'Expérience Requise : 5 ans

Lieu du Travail : Bénin

Date de Soumission : 30/06/2026

Description de l'emploi

Dans le cadre de son opérationnalisation, la Cellule Nationale de Protection et de Gestion du Littoral (CNPGL), structure sous [tutelle](#) du Ministère du Cadre de Vie et des Transports chargé du Développement Durable, lance un appel à candidatures pour le recrutement d'un Conducteur de Véhicule Administratif (CVA).

Le candidat retenu sera notamment chargé d'assurer la conduite des véhicules de la CNPGL, le transport du personnel et des visiteurs officiels, le suivi technique et l'entretien des véhicules, ainsi que l'exécution de diverses tâches liées à la mobilité et à la logistique de la structure.

1. CONTEXTE

Créée par décret n°2023-345 du 05 juillet 2023 portant création de la Cellule nationale de Protection et de Gestion du Littoral (CNPGL) et de ses démembrements et approbation de ses statuts, la Cellule nationale de Protection et de Gestion du Littoral (CNPGL) a pour mission d'assurer la coordination de toutes les actions relatives à la protection et à la gestion

du littoral et de promouvoir la coopération sous-régionale pour la protection du littoral. A ce titre, elle est chargée de :

- la mise en œuvre de la politique nationale d'aménagement du littoral en vue de promouvoir l'intégration des actions de conservations et des actions de développement permettant d'assurer la gestion durable des ressources naturelles de la zone littorale ;
- la coordination des actions publiques dans la zone littorale ;
- la définition des objectifs et la précision des actions nécessaires pour l'aménagement, la protection et la mise en valeur du littoral, dans une perspective de gestion intégrée des zones côtières ;
- la mise en œuvre d'une politique foncière ayant pour objets la sauvegarde du littoral, le respect des équilibres écologiques et la préservation des sites naturels ainsi que celle des biens culturels ;
- le suivi de la mise en œuvre des actions initiées dans le cadre de la coopération sous-régionale pour la protection du littoral ;
- la gestion des aides de l'Etat relative au littoral ;
- la participation aux travaux de prospection, d'observation et d'évaluation conduits sur le littoral aux niveaux national et sous-régional ;
- la réalisation de toutes autres activités entrant dans le cadre de ses missions.

Dans le cadre de son opérationnalisation, la Cellule envisage le recrutement d'un Conducteur de Véhicule Administratif (CVA).

1. PRINCIPALES ACTIVITES

Sous la supervision du Directeur général et en collaboration avec les autres spécialistes, notamment le Directeur de l'Administration et des Finances par intérim de la CNPGL, le CVA assumera les tâches suivantes :

- Conduire le véhicule de la CNPGL qui lui sera confié pour les activités de la société nécessitant un déplacement (rendez-vous officiels, courses, missions et distribution du courrier etc.) avec toute la discrétion requise et conformément au code de la route et autres dispositions réglementaires applicables, notamment en ce

qui concerne le port de la ceinture de sécurité, l'usage du téléphone au volant ...);

- Accueillir, le cas échéant, le personnel et les visiteurs officiels à l'aéroport

et faciliter leurs formalités de voyage ;

- Se tenir à la disposition du personnel de la CNPGL pour les déplacements programmés par la Cellule ;
- Tenir à jour la fiche technique du véhicule ;
- Respecter scrupuleusement les procédures et consignes de sécurité ;
- Procéder à l'approvisionnement du véhicule en carburant conformément aux instructions reçues ;
- Entretenir régulièrement le véhicule placé sous sa responsabilité notamment veiller à ce que le nettoyage, les révisions périodiques et réparations soient convenablement effectués (niveau d'huile, d'eau, batterie, freins, pneus, etc.) ;
- Anticiper toutes difficultés techniques et les signaler rapidement en cas de survenance ;
- Assurer le suivi de la durée de validité des pièces du véhicule, prévues par la réglementation ;
- Accomplir les diligences appropriées en cas d'accident, notamment informer le supérieur hiérarchique, prendre des photographies des dommages et participer au processus de constat de la police républicaine ;
- Accomplir toutes tâches confiées en rapport avec la fonction.

1. CONDITIONS GENERALES

- Être de nationalité béninoise ;
- Savoir travailler sous pression avec une attitude positive et constructive ;
- Avoir une forte capacité d'adaptation et d'anticipation ;
- Être sociable et avoir d'excellentes qualités relationnelles ;
- Être rigoureux, organisé, honnête, discret et avoir le respect du bien public ;

- Être Capable de travailler en équipe et de communiquer efficacement avec la hiérarchie, le personnel de la CNPGL et les personnes externes à la Cellule ;
- Avoir le sens de responsabilité, des priorités et du respect des échéances ;
- Être disponible et joignable 24h/24 et 7j/7 ;
- Être âgé de cinquante (50) ans au plus au 31 décembre 2026.

1. CONDITIONS PARTICULIERES

- Avoir au moins le niveau d'études du premier cycle (BEPC) ;
- Avoir un permis de conduire catégorie B ;
- Avoir au minimum cinq (5) ans d'expérience générale avérée, en qualité de chauffeur dans un environnement professionnel, dans l'utilisation de véhicules de type berline et 4*4 ;
- Avoir au moins un (01) an d'expérience sur un projet de protection côtière, en qualité de chauffeur serait un atout ;
- Justifier d'une expérience de missions effectuées à l'intérieur du Bénin ;
- Avoir une bonne connaissance géographique du pays ;
- Avoir une bonne connaissance des règles de conduite et de sécurité routière ;
- Avoir une maîtrise de la langue française (parlé et écrit) est exigée ;
- La capacité à communiquer en anglais est un atout.

1. DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature comprend :

- une lettre de motivation signée du candidat, adressée au Directeur général par intérim de la CNPGL ;
- un Curriculum Vitae complet, détaillant au mieux l'expérience du candidat pour le poste (deux (02) pages maximum) ;
- une copie légalisée du certificat de nationalité ;
- les preuves des expériences acquises mentionnées sur le CV, notamment les copies des attestations et certificats de travail ou tout autre document tenant lieu ;
- une copie de l'acte de naissance sécurisé ;

- un casier judiciaire datant de moins de trois mois.

NB : le dossier est constitué d'un seul fichier composé des pièces ci-dessus dans l'ordre.

1. DELAI ET LIEU DE DEPOT DES DOSSIERS

Date de dépôt

Date limite d'envoi des dossiers : 30 juin 2026 à 17 heures 30 minutes

Mode de sélection

La sélection se fera en deux étapes qui sont :

- la présélection des candidats sur étude des dossiers déposés
- une épreuve écrite

Lieu de dépôt des dossiers :

Les candidats doivent adresser leur dossier de candidature par voie électronique sous forme d'un fichier unique scanné en format PDF à l'adresse suivante : cnpgl.info@gouv.bj

Objet du mail : « **candidature au poste de chauffeur** »

NB :

- **Seuls les candidats présélectionnés à l'issue de la première étape seront contactés aux adresses e-mail et téléphoniques mentionnées dans leur CV, pour prendre part à la suite du processus ;**
- **Tout dossier ne respectant pas la forme et le format sera rejeté.**

AYITCHEHOU
Directeur général, pi de la CNPGL

K.

Lambert